

Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Ain

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directrice / Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 4	NBI : X points
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input checked="" type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence administrative : Bourg-en-Bresse
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Ain
6 Rue Tony Ferret
01000 Bourg-En-Bresse

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Un bureau, un ordinateur portable, un téléphone portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 1 Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 3 Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, 32 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (dont 1 référent territorial TIG), 2 binômes de soutien, 1 Assistante de Service Social, 1 psychologue, 2 surveillants PSE, 1 coordonnateur des activités socio-culturelles, 1 secrétaire administrative, 5 adjoints administratifs, 2 surveillants réservistes.

Votre hiérarchie : le chef d'antenne, le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : oui

Accessibilité en transport / Parking : oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Carame BELLAHCENE, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Carame.bellahcene@justice.fr
Hamdi BENALAYA, Adjoint au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Hamid.benalaya@ustice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 13/10/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	Justice	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	DFSPIP 2 groupe 2	NBI: X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	4 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier
13-15 rue Bertin
03000 Moulins

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, l'adjoint met en œuvre la politique du service définie par ce dernier. Il est également chargé de mettre en œuvre, dans les conditions prévues par les dispositions du code de procédure pénale, les missions confiées à l'Administration Pénitentiaire de réinsertion, de suivi et de contrôle des personnes placées sous-main de justice. Il est amené à assurer l'intérim du Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et un certain nombre de missions par délégations. Il lui rend compte régulièrement de son activité.

L'adjoint au Directeur Fonctionnel des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, doit notamment, dans le cadre de ses fonctions :

- Contribuer à la mise en œuvre de la politique d'insertion, de probation et de prévention de la récidive du département
- Participer à la mise en œuvre de la politique départementale
- Organiser et encadrer le service
- Procéder à l'évaluation individuelle

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Déplacements régulier sur Bordeaux et sur le département de la Charente.

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone portable, véhicule de service pour les déplacements.

Les activités du service

Sous l'autorité du garde des sceaux, ministre de la justice, et avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées, la direction de l'administration pénitentiaire assure le service public pénitentiaire ; à ce titre, elle participe à l'exécution des décisions pénales, elle contribue à l'insertion ou à la réinsertion des personnes qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, à la prévention de la récidive et à la sécurité publique dans le respect des intérêts de la société, des droits des victimes et des droits des personnes détenues.

Elle est l'une des cinq directions du ministère de la justice. Son budget annuel s'élève à 3,6 milliards d'euros, dont près de 1,3 milliards hors titre 2. Elle emploie 39 200 agents. Outre l'administration centrale, 186 établissements pénitentiaires et une centaine de services pénitentiaires d'insertion et de probation constituent les services déconcentrés, répartis en dix directions interrégionales ; elle compte en outre un service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) et une école de formation (ENAP). Elle prend en charge plus de 250 000 personnes, dont environ 170 000 en milieu ouvert et près de 80 000 sous écrou.

Composition et effectifs du service : 5 directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (dont la Directrice Fonctionnelle et son adjoint), 1 psychologue, 1 secrétaire administratif, 7 adjoints administratifs, 27 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 1 assistant de service social, 1 coordinateur, 2 surveillants pénitentiaires. Les agents sont répartis sur 4 résidences administratives : Cusset, Montluçon, Moulins et Yzeure.

Votre hiérarchie : la Directrice Fonctionnelle Des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridique: Maîtrise des textes juridiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de l'Administration Pénitentiaire et à l'exécution des peines Environnement professionnel : Maîtrise du fonctionnement et de l'organisation des SPIP, de l'AP, du tissu associatif, partenarial et de son organisation, des partenaires institutionnels Administration: Maîtrise des logiciels et applications bureautiques (Windows, Open Office, outlook, APPI, GENESIS...),	Management: Mettre en œuvre les techniques et outils de management, apprécier objectivement l'atteinte des résultats, animer et encadrer les personnels
Savoir-être Capacités relationnelles: Aptitude à l'écoute et au dialogue, capacité à motiver, aptitude à assurer l'interface entre les différents intervenants	Conduite de projet: Sens de l'initiative, capacité à organiser et à prioriser, capacité à structurer et concevoir, sens pédagogique, rigueur.

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : /

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste.

Perspectives d'évolution professionnelle : Directeur Fonctionnel Des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation.

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration :

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature Madame CAPELLO (DESCAMPS) Corinne Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation corinne.capello@justice.fr 04 70 48 57 90	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Affectation : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Allier
Résidence administrative : Montluçon
12 Rue Joseph Chantemille
03100 Montluçon

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A : 6 B C : 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone professionnel portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 adjoints administratifs

Votre hiérarchie : la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques	Management
Environnement professionnel	Conduite de projets
Administratifs	
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Encadrement d'unités institutionnelles Justice ou de structures associatives en lien avec les acteurs judiciaires.

Offres de formation associées à votre prise de poste

Formations continues diverses proposées par l'ENAP à Agen ou le Centre de formation Régionale à Lyon.

Perspectives d'évolution professionnelle

Evolution dans les fonctions d'encadrement au sein de l'AP.

Evolution possible dans des fonctions judiciaires, préfectorales ou relevant de la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires

Organisation de travail : Activité principale du lundi au vendredi. Astreintes téléphoniques ponctuelles sur la semaine.

Restauration : Non

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Corinne CAPPELLO, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Corinne.capello@justice.fr
Muriel LALLEMAND, Adjointe à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Muriel.lallemand@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Drome et de l'Ardèche

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Valence

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Drome et de l'Ardèche

50 Rue Denis Papin

26000 Valence

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 19 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 3 personnels administratifs
- 4 surveillants PSE

Votre hiérarchie

La directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Nadège THOMAS, Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation. nadege.thomas@justice.fr	
Madame Nathalie FODOR, Adjoint à la Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation. nathalie.fodor@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : La Talaudière
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire
10 rue Louis Braille
4200 Saint-Etienne

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 1 directeur pénitentiaire d'insertion et de probation
- 8 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- 1 assistant de service social
- 2 adjoints administratifs
- 1 coordinateur d'activité

Votre hiérarchie : le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : chef d'antenne, adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking :

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Bruno LAFAY, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	bruno.lafay@justice.fr 04 77 49 45 50
Madame DERRO Elisa, Adjointe au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Elisa.derro@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI-X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Loire
10 rue Louis Braille
4200 Saint-Etienne

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 4 directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation dont 1 chef d'antenne
- 26 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation
- 1 attaché d'administration de l'Etat
- 2 secrétaires administratifs
- 4 adjoints administratifs
- 1 psychologue

Votre hiérarchie : le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : chef d'antenne, adjoint directeur fonctionnel

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Bruno LAFAY, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	bruno.lafay@justice.fr 04 77 49 45 50
Madame DERRO Elisa, Adjointe au directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	Elisa.derro@justice.fr



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy de Dome et du Cantal

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	Groupe 4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Riom
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Puy-de-Dôme et du Cantal
Route d'Ennezat
63200 RIOM

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A 13 B C 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service

- 11 Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- 2 personnels administratifs
- 1 coordinatrice culturelle

Votre hiérarchie

La Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation et son Adjoint.

Vos interlocuteurs métiers

Tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : Chef-fe d'antenne, Adjoint-e Directeur/Directrice fonctionnel-le

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature		La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature		Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Aurélie DEMMER, Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation.	Aurelie.demmer@justice.fr	
Monsieur Sassi FELLAHI, Adjoint à la Directrice fonctionnelle d'insertion et de probation.	Sassi.fellahi@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?



<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)



**MINISTÈRE
DE LA JUSTICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Lyon
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône
21 rue Crépet
69365 LYON CEDEX 07

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 chef d'antenne, 6 directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, 87 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 assistants de service social, 1 coordinateur d'activité, 1 secrétaire administratif, 8 adjoints administratifs.

Votre hiérarchie : le chef d'antenne, le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjoint.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées :

Offres de formation associées à votre prise de poste : les formations d'adaptation à l'emploi + celles obligatoires à la prise de poste

Perspectives d'évolution professionnelle : /

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps

Restauration : salle de pause

Accessibilité en transport / Parking : parking accessible au personnel

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Alain MONTIGNY, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	alain.montigny@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrite.fr/>

(code : 2020)



Directeur Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône

Statut : Agents de catégorie A

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication : 10/11/2023

N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RMFP :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RMFP :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	4	NBI : X-points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Résidence Administrative : Villefranche-sur-Saône
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Rhône
42 rue Paul Bert
69400 Villefranche-sur-Saône

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure l'encadrement :

- Il fait partie de l'équipe de direction du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il est habilité pour intervenir sur l'ensemble des sites du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (Milieu Fermé/Milieu Ouvert)
- Il est chargé du bon fonctionnement de l'entité déléguée dans le cadre posé par le Directeur des Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
- Il veille à l'organisation de l'antenne, et à la politique départementale mise en œuvre, en référence aux textes en vigueur
- Il veille au respect de la charte des temps et aux priorités d'action définies par le Management Par Objectifs.
- Il évalue les agents placés sous son autorité
- Il favorise une démarche de travail en équipe, une adhésion à la politique du service, et l'utilisation d'outils de rendu-compte
- Il assure le maintien et le développement du partenariat en assistant aux différentes réunions s'y rattachant

Nombre d'agents à encadrer

A : 12 B C : 2 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): PC portable équipé des logiciels bureautiques et applicatifs métier, téléphone portable professionnel, véhicule de service.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service Le SPIP du Rhône est composé théoriquement d'une équipe d'encadrement de 12 agents, de 106 CPIP, de 15 personnels administratifs, un psychologue de service, une assistante sociale, une coordinatrice socio-culturelle, une éducatrice et une psychologue de soutien et de deux surveillants PSE à compétence départementale et de 8 surveillants (surveillance électronique) à compétence départementale

Votre hiérarchie : Le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Environnement Justice et Administration Pénitentiaire	Capacité à motiver Capacité de communication
Savoir-être	Capacité à anticiper les situations
Aptitude à l'écoute au dialogue et à la pédagogie	Gestion, organisation et analyse
Savoir faire preuve de discrétion et de rigueur	Aptitude à assurer l'interface entre les différents acteurs
Se montrer force de proposition et avoir l'esprit d'initiative	Mettre en œuvre les techniques et outils de management
Être capable de s'adapter et être autonome	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Encadrement d'équipe.

Offres de formation associées à votre prise de poste : Formations continues diverses proposées par l'ENAP à Agen ou le Centre de formation Régionale à Lyon.

Perspectives d'évolution professionnelle : Evolution dans les fonctions d'encadrement au sein de l'AP. Evolution possible dans des fonctions judiciaires, préfectorales ou relevant de la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte des temps. Activité principale du lundi au vendredi. Astreintes téléphoniques sur une semaine, en roulement au sein de l'équipe de direction.

Restauration : oui

Accessibilité en transport / Parking : oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Alain MONTIGNY, Directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation	alain.montigny@justice.fr

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)





MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon Date de publication : 29/09/2023

Affectation : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Savoie Date de fin de publication : 10/11/2023

Statut : Agents de catégorie A N° de poste :

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Savoie
Résidence administrative : Albertville (milieu ouvert)
14 place Ferdinand MILLION
73200 ALBERTVILLE

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A : 7 B C : 1 Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...) : Ordinateur et téléphone professionnel portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : Le SPIP de Savoie est composé théoriquement d'une équipe d'encadrement de cinq agents, de trente CPIP, de six personnels administratifs, un psychologue de service, une assistante sociale, une coordinatrice socio-culturelle, une éducatrice et une psychologue de soutien et de deux surveillants PSE à compétence départementale. L'antenne d'Albertville est une antenne exclusivement dédiée au milieu ouvert. Elle est composée de 7 CPIP et une adjointe administrative

Votre hiérarchie : le directeur fonctionnel des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques Environnement professionnel Administratifs	Management Conduite de projets
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : Encadrement d'équipe.

Offres de formation associées à votre prise de poste : Formations continues diverses proposées par l'ENAP à Agen ou le Centre de formation Régionale à Lyon.

Perspectives d'évolution professionnelle : Evolution dans les fonctions d'encadrement au sein de l'AP.
Evolution possible dans des fonctions judiciaires, préfectorales ou relevant de la fonction publique territoriale.

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte du temps. Activité principale du lundi au vendredi.
Astreintes téléphoniques sur une semaine, en roulement au sein de l'équipe de direction.

Restauration : Non

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Monsieur Bernard GROLLIER, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation bernard.grollier@justice.fr	
Madame Cecile AGHINA, Adjointe à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation cecile.aghina@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)





MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne (F/H)

Date de publication : 29/09/2023

Date de fin de publication 10/11/2023

N° de poste :

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Lyon

Affectation : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Haute - Savoie

Statut : Agents de catégorie A

Informations générales

Corps / Grade :	Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	
Domaine fonctionnel RIME :	FP2JUS08 JUSTICE	
Emploi-référence RIME :	DIRECTRICE/DIRECTEUR DE STRUCTURE PENITENTIAIRE (FP2SEC16)	
Groupe IFSE :	3	NBI : X points
Poste vacant <input checked="" type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>		
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans	

Localisation administrative et géographique

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Haute-Savoie

Résidence administrative : Bonneville

71 avenue Mozart

74130 BONNEVILLE

Description du poste

Vos activités principales

Le Directeur Pénitentiaire d'Insertion et de Probation Chef d'antenne :

- Encadre, anime et assure le suivi de l'activité des équipes dédiées de l'antenne
- Évalue et note les agents selon délégations de la Directrice Fonctionnelle des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
- Conduit et pilote des projets transversaux
- Développe et suit les politiques partenariales
- Initie et développe des démarches innovantes

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale

OUI

NON

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'Administration Pénitentiaire.

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...): Ordinateur et téléphone professionnel portable.

Les activités du service

Service à compétence départementale, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation accompagne :

- Des usagers contraints tant en Milieu Fermé (maison d'arrêt) qu'en Milieu Ouvert
- Des personnes condamnées : détenus condamnés, mise à l'épreuve, travail d'intérêt général, aménagements de peine, surveillance électronique...
- Des personnes en attente de décision : détenus prévenus, contrôle judiciaire, assignation à résidence sous surveillance électronique, enquête...
- Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation assure ainsi la mise en œuvre des décisions judiciaires qui lui sont confiées.

Composition et effectifs du service : 1 directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, 16 conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, 2 adjoints administratifs.

Votre hiérarchie : la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation et son adjointe.

Vos interlocuteurs métiers : tous les acteurs des services pénitentiaires et des politiques d'insertion.

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Juridiques Environnement professionnel Administratifs	Management Conduite de projets
Savoir-être	
Capacités relationnelles	

Expériences professionnelles antérieures souhaitées : oui

Offres de formation associées à votre prise de poste :

Perspectives d'évolution professionnelle :

Informations complémentaires

Organisation de travail : article 10, organisation du travail en conformité avec la charte du temps.

Restauration : Non

Accessibilité en transport / Parking : Oui

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Madame Joanne THOUVENIN, Directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation joanne.thouvenin@justice.fr	
Madame Andréa CABA, Adjointe à la directrice fonctionnelle des services pénitentiaires d'insertion et de probation andrea.caba@justice.fr	

Vous voulez en savoir plus ?

<http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrute.fr/>

(code : 2020)

